Véloroute de la Côte Vermeille

Côte Vermeille

(Frédéric Hédelin)

Entre mer et vignobles en terrasses, enfourchez votre vélo pour une échappée lumineuse.

Laissez-vous charmer par la Côte Vermeille en suivant un itinéraire de Port-Vendres à Banyuls-sur-Mer, via Paulilles, le hameau de Cosprons et la vinaigrerie artisanale La Guinelle. Au cœur des vignobles en terrasses, la mer se dévoile par instants entre les rangs de ce paysage lumineux, façonné par le temps, le vent et le travail des vignerons.

Infos pratiques

Pratique : Cyclo

Durée : 1 h 30

Longueur : 14.6 km

Dénivelé positif : 350 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

Thèmes : Architecture, Flore, Géologie, Littoral, Patrimoine, Point de vue

Itinéraire

Départ : Office de Tourisme de Port-Vendres
Arrivée : Office de Tourisme de Banyuls-sur-mer
Communes : 1. PORT-VENDRES
2. BANYULS SUR MER

Profil altimétrique

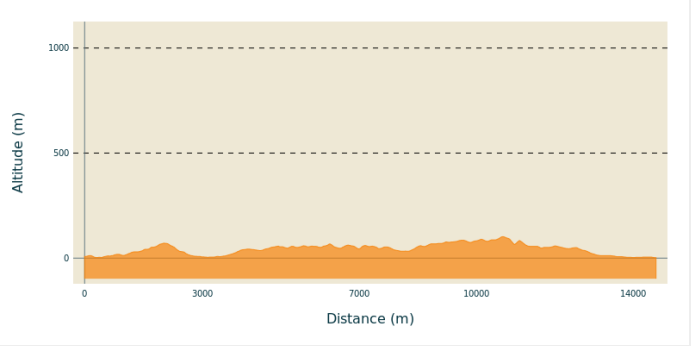

Altitude min 2 m Altitude max 102 m

Départ : Office de tourisme de Port-Vendres

1. Depuis l'Office de tourisme, contourner le port par la droite. Au rond-point, prendre la 3e sortie en direction de Cerbère.
2. À la prochaine intersection (D86b), tourner à droite.
3. L'accès à la véloroute vers Paulilles se situe sur la gauche, après l'intersection du parc d'activités del Coll del Mitg. Suivre la piste cyclable.
4. Après avoir rejoint le Clos de Paulilles, poursuivre prudemment sur la D914 pendant 450 m environ. Au rond-point, continuer sur la véloroute de la Côte Vermeille, en direction de Banyuls-sur-Mer.

Sur votre route...

Notre Dame de la Salette (A)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

♀ Bien préparer sa sortie
Vérifiez l’état de votre vélo avant le départ (freins, pneus, transmission).
Emportez de l’eau en quantité suffisante : l’exposition au soleil peut être forte, même hors été.
Prévoyez un casque, vivement recommandé, ainsi que des gants et des lunettes de protection.
 Tenir compte du terrain et du climat
Le parcours peut comporter des montées soutenues et des sections ventées : adaptez votre allure et gérez votre effort.
Par temps chaud, privilégiez un départ tôt le matin ou en fin de journée.
 Partager la route en toute sérénité
Certains tronçons sont ouverts à la circulation : restez visibles, respectez le code de la route et anticipez les virages.
Roulez en file indienne lorsque la chaussée est étroite.
 Respecter les lieux traversés
Restez sur les voies et itinéraires autorisés.
Ne laissez aucun déchet et respectez les espaces naturels et agricoles que vous traversez.
La vigne est un espace de travail : merci de ne pas pénétrer dans les parcelles.
 Adapter le parcours à son niveau
Ce parcours s’adresse à des cyclistes à l’aise sur routes vallonnées.
En cas de fatigue, n’hésitez pas à écourter l’itinéraire ou à faire des pauses : le plaisir prime sur la performance.
 Une sortie à vélo ici, c’est avant tout une invitation à prendre le temps, à lever les yeux et à savourer l’équilibre entre mer, reliefs et paysages viticoles.

Comment venir ?

Transports

Bus à 2€

Accès routier

D914

Parking conseillé

Parking de la Castellane ou parking de la gare

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone Natura 2000 Directive Habitat

Période de sensibilité :

Zone Natura 2000 Directive Oiseaux

Zone Natura 2000 Directive Oiseaux

Période de sensibilité :

Zone Natura 2000 Directive oiseaux

Sur votre route...

Notre Dame de la Salette (A)

Edifiée en 1863 par Bonaventure Reig, après un pèlerinage à Notre Dame de la Salette en Isère, la chapelle offre un refuge mais surtout un point de vue très appréciable sur la baie de Banyuls-sur-Mer. Faisant face à la mer, elle est souvent éclairée la nuit. Levez la tête et vous verrez !

Attribution : CCACVI